



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

RI 17/2025

Vevey, le 24 novembre 2025

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal des jeudis 4 ou 11 décembre 2025**

Réponse à l'interpellation de M. Eric Bays et consort « Quel avenir pour le Spark, projet socio-culturel et sportif pour les jeunes à la place Robin ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En date du 13 novembre 2025, M. Eric Bays et consort, pour le groupe Vevey Libre et PS, déposait une interpellation au Conseil communal relative à la présence du projet SPARK à la Place Robin durant l'été 2025.

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

1. Quel bilan la Municipalité tire-t-elle de cette expérience ?

La Municipalité tire un bilan très positif du projet SPARK, qui s'est déroulé du 11 août au 20 septembre 2025 à la place Robin. La Ville de Vevey a pu accueillir pour la première fois ce dispositif socio-sportif novateur, conçu pour favoriser la pratique libre, inclusive et non compétitive du mouvement chez les jeunes.

En six semaines d'ouverture, le site a enregistré 13'309 visites, dont 42 % de jeunes filles, ce qui en fait l'édition la plus fréquentée parmi les six villes partenaires depuis le lancement du projet en 2023. Au total, 186 animations sportives, culturelles et artistiques ont été proposées, dans une atmosphère particulièrement conviviale et multiculturelle.

Les activités phares ont notamment inclus des ateliers de football 100% féminin, des battles de breakdance, des ateliers de cuisine, des initiations à la voile, ainsi que la présence du pumptrack mobile du Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud, qui a rencontré un succès considérable.

Le projet a également permis à une soixantaine de classes scolaires veveysannes de bénéficier d'activités sportives en plein air dans le cadre des cours d'éducation physique, renforçant ainsi le lien entre l'école, le sport et l'espace public.

Au-delà des chiffres, SPARK a démontré sa pertinence sociale et urbaine : il a su créer un espace de rencontre attractif, encourager la mixité et renforcer le sentiment d'appartenance au quartier. La place Robin s'est révélée particulièrement adaptée, tant par sa configuration que par l'ambiance conviviale et multiculturelle qu'elle a favorisée.

La Municipalité considère donc cette édition comme un succès exemplaire, tant sur le plan de la participation que de la cohésion sociale, et comme une illustration réussie de la complémentarité entre sport, culture et jeunesse au service du bien-être collectif.

Il est important de souligner que c'est grâce à l'initiative et aux contacts du Secteur sport de la Ville que le projet SPARK a pu être motivé à venir à Vevey puis validé par la Municipalité.

Les monitrices et moniteurs (sparkeuses et sparkers) qui ont encadré les activités durant les six semaines à la Place Robin ont toutes et tous été invité.e.s à la cérémonie des Mérites sportifs veveysans qui s'est déroulée le 19 novembre ; elles et ils y ont reçu une distinction spéciale liée à ce projet pour la jeunesse.

2. La pérennisation du dispositif SPARK sur la place Robin, en maintenant des installations modulables et des animations régulières pour les jeunes dès l'été 2026 est-elle prévue, sinon, pourquoi ?

En ce qui concerne la pérennisation du dispositif à partir de l'été 2026, la Municipalité indique qu'aucune décision définitive n'a encore été prise.

Le dispositif SPARK repose à la base sur un concept itinérant coordonné au niveau romand par les porteurs du programme, avec un calendrier d'accueil tournant entre différentes communes partenaires qui n'ont pas forcément beaucoup d'activités pour les jeunes tout au long de l'année.

La dernière étape de 2025, installée de manière un peu plus pérenne à Morges (pour 3 mois), a pu voir le jour grâce à l'initiative et au soutien d'une très grande entreprise de construction privée, qui a pris en charge la mise en place du projet sur son site entièrement couvert.

Toutefois, la Ville de Vevey entend capitaliser sur cette expérience et poursuivre la dynamique initiée à travers d'autres animations sportives et socio-culturelles sur ce même site et dans d'autres espaces publics.

Des réflexions ont été entamées à la suite de SPARK par le Service de la famille, de l'éducation et du sport afin d'évaluer les conditions d'une éventuelle reconduction du projet. Ces travaux portent notamment sur la disponibilité de l'espace public durant l'été, l'état et la réutilisation possible du matériel, la coordination avec les autres activités destinées aux jeunes et les implications logistiques d'une pérennisation. Il est impératif d'associer l'ensemble des services et bureaux concernés, en impliquant dès le départ les services et bureaux de la Ville (Animation jeunesse, Cohésion sociale, Culture, Urbanisme et mobilité, Durabilité) ainsi que les associations partenaires qui ont contribué au succès de cette édition.

La Municipalité se montre ouverte à poursuivre le projet afin de renforcer l'offre d'activités libres, participatives et inclusives durant la période estivale, tout en souhaitant disposer d'une analyse complète avant de prendre une décision définitive.

En attendant, la Municipalité tient à rappeler le lancement de la 14^e édition du programme « *Open Sport* » organisée et portée par le Bureau de l'animation jeunesse, qui se déroule du 5 novembre 2025 au 29 mars 2026. Ce programme, l'un des plus importants du Canton de Vaud en matière d'ouverture de salles de sport pour les jeunes de 6 à 25 ans, met à disposition plus de 17 heures d'activités en accès libre par semaine, soit un total de 310 heures sur l'ensemble de la saison. Il enregistre chaque année plus de 3'000 participations durant la période hivernale à des activités sportives encadrées par des monitrices et moniteurs formé.e.s.

3. Quelles seraient les ressources nécessaires à cette pérennisation, et en dispose-t-on ?

Concernant les ressources nécessaires, il convient de rappeler que l'investissement financier communal de CHF 28'000.- ne représente qu'une part limitée du coût réel du dispositif. Le projet SPARK bénéficie en effet d'importants soutiens externes, notamment du Canton de Vaud, du CHUV et de partenaires privés. À titre d'exemple, une étape telle que celle organisée à Vevey correspond à un budget total d'environ CHF 200'000.-. Dès lors, reproduire le projet dans une configuration identique, avec l'ensemble des prestations proposées en 2025, ne serait pas forcément envisageable sans un engagement financier significativement plus important de la Ville, ou sans la reconduction des soutiens actuels.

La Municipalité souligne que SPARK mobilise également des moyens logistiques et humains conséquents. Ainsi, si une reconduction durable du dispositif était envisagée, le montage, le démontage et l'entretien des infrastructures devraient être pris en charge, tout comme l'encadrement des animations et la médiation sur le terrain. Les services communaux disposent en partie de ces compétences, mais une reconduction annuelle impliquerait un renforcement ponctuel ou le recours à des intervenants externes, notamment pour garantir une présence régulière et qualifiée auprès des jeunes.

La Municipalité intégrera l'évaluation des moyens et ressources à disposition dans le cadre de sa réflexion, afin de déterminer si une reconduction dès l'été 2026, par exemple dans un format réduit ou différent, peut être envisagée.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 24 novembre 2025

Au nom de la Municipalité
le Syndic la Secrétaire a.i.



Yvan Luccarini Chloé Milner

Membre de la Municipalité déléguée : Mme Laurie Willommet

Annexe : Interpellation

Vevey, le 28 octobre 2025

Interpellation: Quel avenir pour le Spark, projet socio-culturel et sportif pour les jeunes à la place Robin ?

Avec le projet pilote SPARK, le monde de la santé sort de ses murs pour aller dans les villes et les quartiers, à la rencontre des jeunes, avec un objectif clair : reconnecter notre jeunesse trop sédentaire avec les plaisirs et les bienfaits de bouger, de pratiquer des activités physiques et sportives non-compétitives et inclusives. Le projet SPARK se donne pour mission de proposer des expériences concrètes et positives en lien avec le mouvement, de favoriser la confiance en soi et de susciter une envie d'appartenance. Avec ses installations pour le sport, les jeux et d'autres activités, il propose une gamme très variée d'activités sportives (basket, ping-pong, grimpe, football assis, marelle, atelier de danse, atelier de cuisine, etc...), des animations culturelles et artistiques, des ateliers créatifs et culinaires, ainsi qu'un espace de rencontre et de détente pour les jeunes

Ce projet, accueilli à la place Robin du 11 août au 20 septembre 2025, a rencontré un succès remarquable auprès des jeunes et de la population veveysanne avec plus de 13 000 visites en six semaines d'ouverture, faisant de cette édition la plus fréquentée depuis le début du projet en 2023. Le choix de la place Robin n'a pas été le fruit du hasard, mais bien un choix délibéré au vu de l'espace idéal disponible et des possibilités de déploiement de toutes les activités proposées. Le public y a particulièrement apprécié l'ambiance conviviale et multiculturelle. La participation d'une soixantaine de classes scolaires veveysannes souligne encore davantage ce succès sportif et culturel. Il a permis de dynamiser l'espace public de Plan-Dessus, de promouvoir le sport et la culture urbaine, et de créer un fort lien social. Les installations modulables et les animations ont montré qu'il est possible de générer un impact social et culturel important sans dépenses massives. Car, cerise sur le gâteau, l'investissement modeste consenti est de frs 28'000 pour cette édition.

Le projet pilote SPARK semble être une solution économique, efficace et inclusive, en favorisant l'activité physique, le multiculturalisme et le lien social; il semble permettre à la Commune de maximiser l'usage de l'espace public et d'animer le quartier de Plan-Dessus, tout comme la fête Multiculturelle, sans engager de dépenses disproportionnées.

Je me permets donc de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quel bilan la Municipalité tire-t-elle de cette expérience ?
2. La pérennisation du dispositif SPARK sur la place Robin, en maintenant des installations modulables et des animations régulières pour les jeunes dès l'été 2026 est-elle prévue, sinon, pourquoi ?
3. Quelles seraient les ressources nécessaires à cette pérennisation, et en dispose-t-on ?

Eric Bays, Vevey-Libre
Jörg Spieldenner, PS